

Liberté Égalité Fraternité

Pôle des affaires institutionnelles

Affaire suivie par : BOURDET Matthieu Téléphone : 05 61 55 66 06 daji.elections@univ-tlse3.fr



# DEPÔT DE LISTE DE CANDIDATS – COLLEGE BIATSS Election des représentants au conseil de l'OMP

CONSEIL : CO	ONSEIL DE L'OMP				
DATE DU SCI	RUTIN : MARDI 5 NOVEMBRE	2024			
COLLEGE: BIATSS					
NOMBRE DE	SIEGES A POURVOIR : 6				
DENOMINATI	ON DE LA LIOTE				
DENOMINATI	S'il y a lieu, AGRAFEZ ICI				
	LE LOGO.				
Appartenance	N'oubliez pas de l'envoyer également à l'adresse				
			daji.elections@univ- tlse3.fr		
Délégué de li	<u>ste :</u>				
Coordonnées	téléphonique mobile délégué	<u>5 :</u>			
Coordonnées	s mail délégué :				
(Représenta	nt la liste lors du comité électora	al consultatif qui examinera la recevabilité des candidatures, le cas échéant)			
N° d'ordre		CANDIDATS			
	NOM Prénom :				
1					
	Composante :				
	NOM Prénom :				
2					
	Composante :				
3	NOM Prénom :				
3	Composante :				
	Composante .				
	NOM Prénom :				
4					
	Composante :				

5	NOM Prénom :	
	Composante :	
6	NOM Prénom :	
6	Composante :	

				,
10	SOL	ICC		ne.
$\circ$	300	133	ı	ııc,

Nom et prénom du déposant :

Atteste de la présentation des cartes professionnelles de tous les candidats inscrits sur cette liste.

Fait à ...... le ...... / ...... / ......

Signature :

"Lu et approuvé"

## ACCUSÉ DE RÉCEPTION

(A remplir par l'administration)

Date et heure de dépôt :

Cachet et signature :

### **INFORMATIONS**

Conformément à l'article D. 719-22 du code de l'éducation dans sa partie réglementaire, chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Les candidats sont rangés par ordre préférentiel.

### Documents à fournir, outre l'imprimé de dépôt de liste de candidats :

- 1. Les listes de candidats doivent être accompagnées d'une déclaration de candidature individuelle, remplie et signée par chaque candidat.
- 2. Pour l'élection des représentants des personnels, les candidats présenteront leur carte professionnelle ou une pièce d'identité au déposant de la liste qui attestera de la présentation du justificatif d'identité du candidat sur la déclaration de candidature individuelle. La présentation de cette pièce doit également être portée au dossier de candidature.

#### S'il y a lieu:

- 3. Les candidats qui déposent les listes peuvent préciser leur appartenance ou le soutien dont ils bénéficient sur leurs déclarations de candidature (les mêmes précisions figurent sur les bulletins de vote). Le cas échéant, la preuve écrite de cette appartenance ou soutien sera jointe au dépôt de candidature (attestation signée par le responsable syndical ou le président de l'association).
- **4.** Si les candidats souhaitent qu'un **logo** figure sur les bulletins de vote, il devra être déposé en même temps que les candidatures, agrafé à l'endroit prévu sur l'imprimé de dépôt de liste de candidats et transmis à l'adresse suivante : <u>gestionrh.ums@obs-mip.fr</u>

#### Les listes peuvent être incomplètes :

• Les listes peuvent être incomplètes, compte tenu de l'obligation d'alternance d'un candidat de chaque sexe posé à l'article L. 719-1 du code de l'éducation, les listes comportant qu'un seul nom sont irrecevables.

Conseil et collège	Sièges à pourvoir	Nombre de candidats sur la liste	
	ů .	minimum	maximum
Conseil de l'OMP Collège BIATSS	6	2	6